



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
CORPORATION MUNICIPALE ST-HILAIRE DE DORSET
SÉANCE EXTRAORDINAIRE, LE LUNDI 4 DÉCEMBRE 2017, 21h
ÉDIFICE MUNICIPAL, SALLE DU CONSEIL

PRÉSENCES : Monsieur le maire Ghislain Jacques et les conseillers suivants :

Marcel Élément,	siège no 1
Lise Garant,	siège no 2
Pierre Levasseur,	siège no 3
Michel Breton,	siège no 4
Jasmin Létourneau,	siège no 5
Berthold Létourneau,	siège no 6

FORMANT QUORUM

Andrée Caouette, Directrice générale et sec.-trés. est aussi présente.

04.12.17.166

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les délibérations du conseil et la période de questions devant porter exclusivement sur le budget 2018, **il est proposé** par Lise Garant et résolu à l'unanimité des membres présents, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

04.12.17.167

ADOPTION DU BUDGET 2018

ATTENDU QUE les membres du conseil ont tous reçu le document « budget 2018 final » et que tous les membres du conseil présents ont déclaré avoir lu ledit document;

ATTENDU QUE les explications données par la D.G. sont satisfaisantes et rencontrent les orientations et les prévisions du Conseil pour l'année 2018;

Il est proposé par Jasmin Létourneau et résolu à l'unanimité des membres présents, que le budget 2018 soit adopté, au montant de 330 060,65 \$. Le document « prévisions budgétaires 2018 » reflétant les dépenses et les revenus prévus sera transmis aux citoyens via les services de Postes Canada.

ADOPTÉE

04.12.17.168

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour ayant été épuisé, **il est proposé** par Marcel Élément et résolu à l'unanimité des membres présents que la séance soit levée. Il est 21h10.

ADOPTÉE

Ghislain Jacques, maire

Andrée Caouette, dir.gén. sec.trés.

Moi, Ghislain Jacques, atteste que la signature du présent procès-verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.